

Le banquet annuel des Anciens Combattants

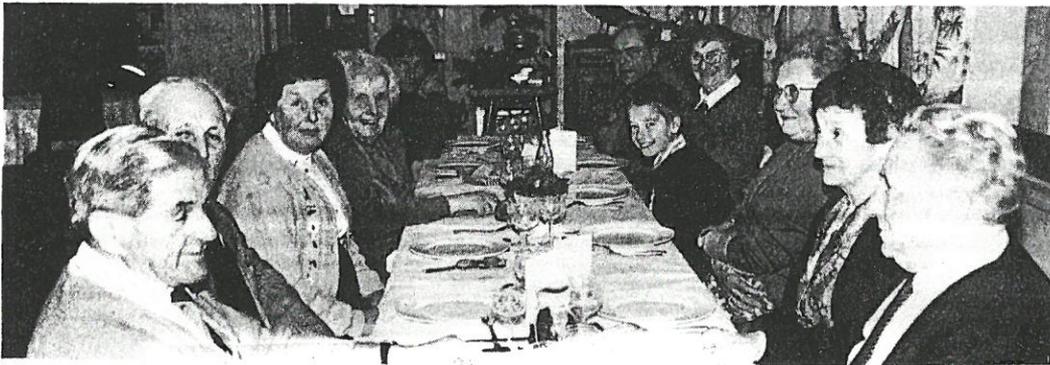


Comme chaque année, les anciens combattants de Marenla conviaient leurs sociétaires et

amis à un banquet annuel, qui avait pour cadre l'établissement Cornuel à Beaurainville.

Une trentaine de convives s'étaient donc réunis autour du président M. Hénin et du maire M. Secrétin.

*Bulletin
municipal.*



8 - 3 - 1992

Informations

17 Mars 1992.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

=====

Auditeurs: 4.

=====

Conseil au complet.
Séance ouverte à 20h30.

Bulletin n°20: Pas d'observation.

Réunions depuis le 4 Février 1992: La Commune a été représentée à 12 réunions diverses.

SIVOM du Val de Canche et d'Authie(budget total: 8 129 600 F).

Pour 1992, Marenla n'adhère plus qu'à trois sections (ordures ménagères, eau, soins à domicile).

-Ordures ménagères: une augmentation est à prévoir, la redevance au SIVOM par habitant passant de 100 à 120 F.

En présence de M. Devriendt, un problème important est discuté concernant le terrain de camping "Manon des Sources". Il ne sera réglé qu'après des informations plus précises.

-Section Action sociale: La redevance communale pour 1992 s'élèvera à 1267 F.

-Section Action économique: Pour la création d'un C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail), trois sites seront étudiés (Maresquel-Buire-Marenla).

-Section Action culturelle: Une Ecole de Musique cantonale sera ouverte en Septembre 1992 (participation des parents: 150 F par trimestre et par enfant pour les Communes adhérentes à la Section, 250 F pour les autres).

-Section touristique: Lecture d'une lettre du Président, M. Lejosne pour qu'un plus grand nombre de Communes adhèrent à cette Section.

Licence boissons: La licence IV appartenant à la Commune a été vendue (13000 F).

Eglise: La peinture du pignon(intérieur et extérieur) sera effectuée par M.Lemoine, suivant les devis qu'il a fournis.
La sonorisation de l'Eglise a coûté 8962 F.

Fournitures scolaires: M.le Maire rend compte des résultats d'une réunion qu'il a demandée entre les Maires des trois Communes du Regroupement pédagogique(Brimeux-Lépinoy-Marenla) pour la répartition des frais de fournitures des classes primaires. Un accord a été conclu pour les deux points discutés: 1) Attribution uniforme de 250 F par élève- 2) Chaque Commune paiera au prorata du nombre d'enfants fréquentant le Regroupement.

Pour les enfants fréquentant les écoles d'autres Communes, le Conseil maintient sa décision de ne pas participer aux frais de scolarité.

Borduration: Le projet établi en 1987 sera présenté pour la 5ème fois au Conseil général(pour subvention).

Centre de secours: La contribution communale aux dépenses du Centre de secours de Montreuil s'élève pour 1992 à 16728 F
(68 F par hab.x 246).

Course cycliste de Juillet: Comme d'habitude, une subvention communale de 200 F sera accordée et une quête sera effectuée dans le village pour les primes.

Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Canche: M.le Maire rend compte de la dernière réunion à laquelle il a assisté. Les travaux sur les rives entre Brimeux et Beaurainville vont commencer incessamment.

Cantonnier: Le Conseil remet la nomination éventuelle d'un cantonnier, dans l'attente d'une candidature de C.E.S.

Classe de mer: Elle aura lieu du 31 Mars au 3 Avril. Un voyage en Angleterre(payé par les Coopératives scolaires) a été ajouté aux activités envisagées.

Presbytère: L'estimation de sa valeur par un notaire est de 150 000 F. Le Conseil accepte ce prix de base pour la vente.

Lecture est faite d'une demande d'achat d'une petite partie du jardin(pour facilité d'accès à la maison voisine). Divers avis sont émis qui seront pris en compte.

Pour l'achat du pré Caron, une estimation sera demandée auprès du Service des Domaines.

Travaux: Le Conseil prend connaissance des devis établis par M.Lefrançois. 1) Pour la Rue du Bas, le montant de la dépense pour la pose de tuyaux(33 326 F) est jugé trop élevé par rapport à l'usage qui est fait du chemin.
2) Pour la Rue Blanche, la réfection complète du chemin (96 481 F) est décidée par le Conseil après une longue discussion.

Elections: L'achat d'une 2ème urne transparente est subventionné en totalité par l'Etat.

Pour l'achat d'un isoloir double(1880 F) une subvention de 1000 F sera obtenue

L'ordre du jour étant épuisé, on procède à la répartition des permanences pour les élections des 22 et 29 Mars.

Séance close à minuit trente.

(Rédigé et imprimé par E.Secrétin)

=====

Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de deux membres disparus (M.M. Brongniart et Spy), le Président M. Hénin R. donne la parole au Secrétaire-trésorier, M. Bouchart H., pour le compte-rendu de la saison écoulée.

L'état des finances est satisfaisant. La subvention communale s'élève à 1500 F. Le nombre d'adhérents en 1991 a été de 29.

La cotisation pour 1992 reste inchangée (30 F).

Le banquet annuel est fixé au 8 Mars, salle Cornuel à Beau-rainville. Les adhérents et leurs épouses paieront la moitié du prix du repas (60 F). Les non-adhérents sont cordialement invités (moyennant le paiement de la totalité du repas). L'apéritif sera pris à la Buvette du Camping "Manon des Sources" à Marenla.

UN PROBLEME IMPORTANT.

=====

Le SIVOM se trouve obligé d'augmenter sérieusement la redevance pour le ramassage des ordures ménagères.

Sachez que le déversement au dépôt de La Caloterie est payé à la tonne.

Le tonnage le plus important est dû au papier et au verre. Un conteneur à papier a été installé à côté de celui du verre, sur la Place du Bas.

Si chacun de nous s'efforce de les utiliser au maximum, il est certain que le tonnage diminuera et, en conséquence, la redevance (le papier et le verre ramassés sont envoyés dans des usines de recyclage).

MARENLA

Pour connaître et reconnaître les pièges de la route



Durant l'épreuve.

(Ph. "La Voix")

La piste junicode de la Pré-vention routière a été installée, ces jours derniers, dans la cour de l'école de Marenla. L'opération, menée par les gendarmes de la brigade de Campagne-les-

Hesdin, a concerné vingt-quatre élèves : dix-sept de CM 2 et sept de CM 1. Ils ont testé leurs connaissances du code de la route à l'occasion d'une épreuve écrite, avant de satisfaire aux

applications sur le terrain. A l'issue de l'examen, vingt garçons et filles se sont vus décerner un certificat de bonne conduite et ont reçu les félicitations de M^{me} Deroo, directrice de l'établissement scolaire.